

**PROCÈS-VERBAL de la séance budget** du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mercredi 15 décembre 2021** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire  
Madame Cathy Michel, conseillère  
Monsieur Dany Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller  
Monsieur Jason Tousignant, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Est également présente :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière

Est absent

Monsieur Samuel Castonguay, conseiller  
Monsieur Daniel Brisson, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Prévisions budgétaires pour l'année 2022
5. Programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Suite au moment de silence, monsieur Guimond ouvre la séance.

**2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

229-12-21

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉE**

230-12-21

**4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT QUE, comme le prévoit l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

	<b>Budget 2022</b>
<b>Revenus</b>	
Taxes	892 173 \$
Autres recettes de sources locales	32 300 \$
Transferts	151 686 \$
<b>Total revenus</b>	<b>1 076 160 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Administration générale	274 677 \$
Sécurité publique	121 216 \$
Transport	201 028 \$
Hygiène du milieu	212 815 \$
Santé et bien-être	13 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	42 533 \$
Loisirs et culture	69 793 \$
Biens durables	4 098 \$
<b>Total dépenses</b>	<b>939 160 \$</b>
<b>Dépenses d'immobilisations</b>	<b>137 000 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>(0 \$)</b>

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Boucher  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter le budget 2022 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**231-12-21 5. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter annuellement son programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents tel qu'il est prévu dans l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois années à venir. Son adoption confirme l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation;

CONSIDÉRANT QUE certains projets figurant au PTI sont sous réserve d'approbation gouvernementale;

<b>2022</b>	
Réfection des conduites - Rue Principale et Thibaudeau	4 000 000 \$
Réfection complète du puits - Plans et devis	20 000 \$
Projet de réfection des bâtiments municipaux	75 000 \$
Projet de réfection et d'amélioration des terrains sportifs	25 000 \$
Ajout de glissière de sécurité - route St-Onge Nord	4 000 \$
Acquisition d'une remorque dompeuse	8 000 \$
Nouvel éclairage et éléments de sécurité - Salles	8 000 \$
Réfection de clôtures diverses - Gare	10 000 \$
Installation des compteurs d'eau	7 000 \$
	<b>4 157 000 \$</b>
<b>2023</b>	
Réfection du stationnement de la salle du centre	45 000 \$
Réfection des conduites d'égouts Route 265 - Plans et devis	20 000 \$
Nouveau développement rue Laquerre - Arpentage et lotissement	20 000 \$
Nouvelles enseignes - Bâtiments municipaux	12 000 \$
Nouvelle signalisation municipale (nom de rue)	10 000 \$
Réfection complète du puits	700 000 \$
	<b>807 000 \$</b>
<b>2024</b>	
Réfection des conduites d'égouts Route 265	3 000 000 \$
Rafraichir le mobilier urbain	5 000 \$
	<b>3 005 000 \$</b>

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter le Programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guimond, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

232-12-21

## 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Cathy Michel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la séance extraordinaire soit levée à 19h57.

**ADOPTÉE**

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

\_\_\_\_\_  
**M. René Guimond, maire**

\_\_\_\_\_  
**Mme Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière**